



Libre Pensée 59-62

FÉDÉRATION DE LA LIBRE PENSÉE 59-62

MRES, 5 rue Jules de Vicq

59000 LILLE

Contact : Daniel DUBOIS

☎ 06 86 83 95 53 – mail : daniel.dubois4@wanadoo.fr

Lille, le 21 janvier 2022

Communiqué de presse

La proposition de loi n° 4636 a été votée jeudi soir, 13 janvier 2022, en première lecture à l'Assemblée nationale : la première manche de la réhabilitation collective des fusillés pour l'exemple de la guerre 14-18 est donc gagnée !

La Fédération de la Libre Pensée du Nord-Pas de Calais se félicite du vote intervenu jeudi 13 janvier 2022. La proposition de loi est désormais un projet de loi adopté par l'Assemblée nationale en première lecture.

C'est un pas en avant décisif et historique, dans le combat qui est celui des familles et celui des associations (Libre Pensée, Ligue des Droits de l'Homme, ARAC...) qui militaient pour la réhabilitation des fusillés pour l'exemple de la première guerre mondiale. Un combat qui a commencé il y a plus de cent ans maintenant...

La Fédération de la Libre Pensée du Nord-Pas de Calais remercie les députés qui ont voté ce texte, notamment ceux qui ont cosigné la proposition n°4636 et ceux qui l'ont portée depuis son dépôt le 3 novembre 2021. Merci en particulier au député **Bastien Lachaud** qui en a été le rapporteur pour le travail de synthèse de tous les arguments que nos associations ont si souvent défendus dans son remarquable « *exposé des motifs* ».

La Libre Pensée remercie chaleureusement le **Groupe parlementaire de la France insoumise** pour son action inlassable et résolue pour cette oeuvre de Justice, ainsi que le **Groupe parlementaire de la Gauche Démocrate et Républicaine** (PCF) et le **Groupe socialiste et apparentés** (PS) qui ont scrupuleusement respecté leurs engagements pris lors de la Commission parlementaire de la défense nationale.

La Libre Pensée veut aussi remercier particulièrement **Philippe Gosselin**, député LR de la Manche, qui a su trouver, dans une émotion profonde qui a marqué le débat, le chemin du cœur et de la conscience de la représentation nationale.

Le temps est venu maintenant de délibérer au Sénat. La Fédération de la Libre Pensée du Nord-Pas de Calais poursuit son action et va s'adresser à tous les sénateurs du Nord et du Pas de Calais pour leur demander de voter dans les mêmes termes la loi de Réhabilitation. Si tel est le cas, alors la loi sera immédiatement adoptée et devra être promulguée dans la foulée.

Pour la Fédération de la Libre Pensée du Nord-Pas de Calais,
Le Président,
Daniel DUBOIS

Liens vers :

La vidéo des débats à l'Assemblée Nationale le 13 janvier 2022 :

<https://www.youtube.com/watch?v=bsPW6GJiAs>

Le détail des votes sur le site de l'Assemblée Nationale :

[https://www2.assemblee-nationale.fr/scrutins/detail/\(legislature\)/15/\(num\)/4298](https://www2.assemblee-nationale.fr/scrutins/detail/(legislature)/15/(num)/4298)